



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 30

QUATRIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* ALLUM propose la première lecture du projet de loi 22 — *Loi sur le Collège Red River/The Red River College Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ordonner à Hydro-Manitoba de collaborer dès maintenant avec le Manitoba Bipole III Landowners Committee (MBLC) et la Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations (CAEPLA) afin de négocier une entente équitable répondant aux nombreuses préoccupations légitimes des familles d'agriculteurs touchées par la ligne de transmission Bipole III. (S Jarvis, M. Jamieson, C. Forbes et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à améliorer la sécurité au passage piétonnier situé à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 206 et de l'avenue Cedar à Oakbank, notamment en mettant en évidence des marques sur la chaussée afin de mieux indiquer l'emplacement des accotements et du passage et en installant une structure illuminée pour piétons. (C. Heyens, J. Ziprick Baert, N. Thompson et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (R. Glen Engel, W. Oneschuk, A. Cowan et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'effectuer sans délai une étude à l'échelle de la province sur les besoins en soins de longue durée des résidents du Manitoba, à reconnaître les pressions exercées sur le système de soins de santé par le vieillissement actuel et continu de la population et à envisager d'accroître le nombre de lits en foyer de soins personnels de longue durée dans les collectivités de la province. (G. Fuchs, G. Maynard, G. Scull et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba à fournir immédiatement par écrit aux députés de l'Assemblée législative les critères et les raisons ayant justifié le choix du tracé privilégié pour le projet de ligne de transmission Minnesota-Manitoba, indiquant notamment si ce tracé constituait l'option présentant le moins d'inconvénients pour les résidents de Taché, de Springfield, de Sainte-Anne, de Stuartburn, de Piney et de La Broquerie. (R. Kube, L. Gagnon, M. de Klein et autres)

Mercredi 13 mai 2015

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ordonner à Hydro-Manitoba de collaborer dès maintenant avec le Manitoba Bipole III Landowners Committee (MBLC) et la Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations (CAEPLA) afin de négocier une entente équitable répondant aux nombreuses préoccupations légitimes des familles d'agriculteurs touchées par la ligne de transmission Bipole III. (A. Vanderveen, B. Gansekuele, E. Wieler et autres)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. EWASKO, M^{me} HOWARD, M. HELWER, M^{me} OSWALD et M. GERRARD font des déclarations de député.

M. le *ministre* CHOMIAK propose de confier à Jennifer HOWARD, députée de la circonscription électorale de Fort Rouge, les fonctions de présidente des comités pléniers et de présidente adjointe.

M. le *ministre* CHOMIAK et M. GERRARD interviennent. M. GOERTZEN exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl REID